



Propos sur les extractions littorales en Ile-et-Vilaine

Louis CHAURIS

L'exploitation des roches les plus diverses a progressivement modifié l'environnement littoral en Ile-et-Vilaine.

Dans le cadre des recherches entreprises sur la provenance des matériaux de construction en Bretagne, une attention particulière a été portée sur les carrières ouvertes en bordure de la mer¹. Ces carrières ont longtemps bénéficié d'un double atout : débarrassées par les eaux de leur manteau d'altérites, elles étaient directement exploitables sans coûteux et pénibles travaux de « découverte » ; mieux, la proximité de la mer permettait le transport des matériaux pondéreux par navires aux époques où les charrois s'avéraient difficiles et dispendieux. Jusqu'à ce jour, nos investigations ont surtout concerné les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et, dans une moindre mesure, de la Loire-Atlantique ; par contre, l'Ile-et-Vilaine n'avait guère été envisagée sous ce thème.

Dès l'abord, trois points doivent être soulignés.

- Par rapport aux autres départements bretons, l'Ile-et-Vilaine offre un trait de côte relativement limité, entre le Frémur à l'ouest et les approches du Couesnon à l'est ; les îles frangeant le littoral sont rares (Cézembre...) et le plus souvent réduites à des récifs. Par ailleurs, dès Saint-Méloir-des-Ondes, les rives de la baie du Mont-Saint-Michel sont dépourvues d'affleurements rocheux indurés. Ce handicap est toutefois

atténué par l'évolution géologique récente : des roches affleurant aujourd'hui à l'intérieur des terres étaient naguère en bordure même de la mer : tel est le cas du Mont-Dol, et aussi de la bordure septentrionale du massif de Saint-Broladre, dont les abrupts sont à présent des « falaises-mortes », présentant certains avantages des « falaises-vives ». Les carrières ouvertes à faible distance du rivage actuel se doivent également d'être envisagées dans nos propos.

- La croissance de Saint-Malo, avec ses infrastructures militaires, portuaires, urbaines... a nécessité, très tôt, un volume considérable de pierres. De même, dans une moindre mesure et plus tardivement, Cancale, Dinard, les stations balnéaires... D'où l'intérêt, pour des raisons d'économie, d'exploiter au maximum les ressources du sous-sol local : schistes, gneiss, migmatites, granites, dolérites, quartz, sables².

- Aujourd'hui, toutes les carrières littorales *sensu stricto* sont abandonnées. Les seules exploitations actuelles concernent les « cornéennes » formées dans l'auréole de contact métamorphique du granite de Saint-Broladre dans la « falaise-morte ». Les sources disponibles sur les anciennes extractions littorales sont à rechercher dans les dépouillements aléatoires des liasses d'archives, dans une inépuisable bibliographie où elles surgissent inopinément,

1. L. CHAURIS. Carrières au bord de la mer. Île Grande et îlots voisins (Côtes-du-Nord). 11^e Congr. nat. Soc. sav. Avignon, Colloque « Carrières et construction », pp. 305-321. Édit. CTHS, Paris ; Carrières littorales anciennes en baie de Morlaix. *Penn ar Bed*, 146, 1992, pp. 5-16 ; Transformations anthropiques du littoral breton : les extractions pluriséculaires de la pierre en bordure de la mer. Édit. CRBC, Kreiz 11, 1998, pp. 231-259 ; Bretagne : quand la pierre prenait la mer. *Chasse-Marée*, 139, 2000, pp. 26-39 ; Les voyages par mer de la pierre bretonne. *Chasse-Marée*, 150, 2002, pp. 32-41 ; Anciennes carrières de granite en Loire-Atlantique (Massif armoricain). *Bull. Musée de la Pierre de Maffle*, Belgique, 18, 2003, pp. 65-102 ; Extractions littorales de granite à Hoedic. *Melvan*, 5, 2008, pp. 115-124 ; Un cas de démantèlement du littoral : la carrière de l'Île Verte à Roscoff. *Penn ar Bed*, 214, 2013, pp. 23-26.

2. L. CHAURIS. Saint-Malo : la pierre et la mer. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, LXXXIX, 2011, p. 5-37.



À gauche, près du château Richeux en Saint-Méloir-des-Ondes. Sur la grève, basse falaise entaillée dans les coulées de solifluxion quaternaire, à fragments de schistes très altérés, passant vers le haut à des formations limoneuses. Ici, la mer n'a pas encore déblayé les dépôts meubles et la roche saine reste inaccessible. À droite, haut-front de taille dans une carrière abandonnée, ouverte dans le complexe schisto-gréseux briovérien, à proximité de La Houle-sous-Cancalle.

indirectement, grâce à l'utilisation de leur production. Les anciennes cartes géologiques au 1/80 000^e ; les nouvelles cartes au 1/50 000^e ; les cartes au 1/25 000^e de l'IGN ; l'examen stéréoscopique des photographies aériennes livrent aussi de précieuses informations. Toutefois, ici, rien ne remplace les passionnantes investigations sur le terrain.

Un large éventail pétrographique

Schistes

Les formations schisteuses affleurent largement le long de la côte orientale de la presqu'île de Cancalle, depuis le château Richeux en Saint-Méloir-des-Ondes, au sud, jusqu'à Port-Briac en Cancalle, au nord. Appartenant au Briovérien³, elles sont caractérisées par l'alternance, infiniment répétée, de lits « pélitiques » bleuâtres et de lits « grauackeux », riches en quartz, de teinte grisâtre, qui leur confèrent un aspect « zébré ». Par suite de leur fissilité, elles ne peuvent, en règle générale, livrer que des moellons hétérométriques, le plus souvent de faible dimension, plus rarement de grands éléments. Localement,

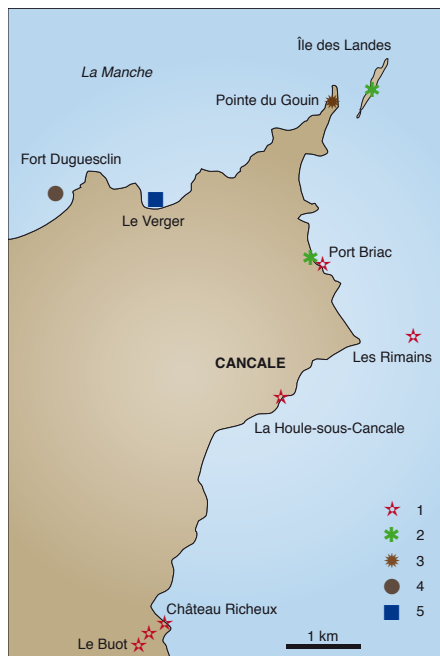
les falaises littorales sont empâtées par des coulées de solifluxion, d'âge quaternaire, constituées de fragments brunâtres de schiste altéré, interdisant toute extraction.

Plusieurs carrières étaient ouvertes dans les formations briovériennes, soit en bordure même de la mer comme au pied du château Richeux, ainsi qu'au nord-est de La Houle-sous-Cancalle où l'excavation dans la falaise ne laisse pas d'impressionner par ses hautes parois subverticales, soit un peu à l'intérieur des terres, au lieu-dit Le Buot en Saint-Méloir-des-Ondes. À Port-Briac, au contact des gneiss formant la falaise (*infra*), les schistes étaient extraits sur l'estran [1].



Au pied de la carrière en La Houle-sous-Cancalle, débris de taille des schistes gréseux, accumulés sur le haut de l'estran.

3. Briovérien = partie supérieure du Protérozoïque (de « briva » = pont et « vera » = Vire). Cadomien, de « Cadomus » = Caen. Phase tectonique qui se manifeste par la discordance du Cambrien sur les couches redressées du Briovérien.



[1] Carrières littorales aux environs de Cancale. 1- Schistes. 2- Orthogneiss à biotite. 3- Granite gneissique à muscovite. 4- Migmatites. 5- Sable de plage. Les carrières du Buot sont ouvertes à quelque distance de la mer.

Cornéennes

Au contact du granite de Saint-Broladre⁴, les formations schisto-gréseuses briovériennes sont métamorphisées en cornéennes, très compactes, extraites naguère dans de

nombreuses carrières ouvertes dans la falaise-morte (*supra*) pour l'obtention de moellons et de matériaux d'empierrement, voire d'enrochement pour les polders de la baie du Mont-Saint-Michel. Aujourd'hui, seules deux immenses carrières (Pensa à Baguer-Pican et La Rivière à Saint-Broladre) en activité livrent des granulats.

Micaschistes gneissiques

Vers l'extrémité occidentale de l'anse du Guesclin en Saint-Coulomb, ces roches ont été localement extraites pour moellons plats, voire dalles.

Gneiss

Deux variétés de gneiss, nettement différentes, ont été extraites au nord de Cancale [1].

- À Port-Briac, les schistes briovériens (*supra*) sont en contact tranché avec des gneiss, plus précisément des orthogneiss – c'est-à-dire dérivant par métamorphisme général d'un ancien granite – à biotite (mica noir) et à texture légèrement porphyroïde – à savoir avec des feldspaths de dimension supérieure à celle des autres minéraux. Sain, le gneiss de Port-Briac offre une légère nuance bleutée ; altéré, cas général, sa teinte vire au brunâtre. À Port-Briac, le gneiss a été extrait dans une grande falaise dominant l'estran. La même roche a été aussi exploitée à l'île des Landes qui s'étire, telle une gigantesque échine de dragon, à l'est de la pointe du Grouin.



À l'extrémité ouest de l'anse du Guesclin, petite extraction dans des micaschistes gneissiques.

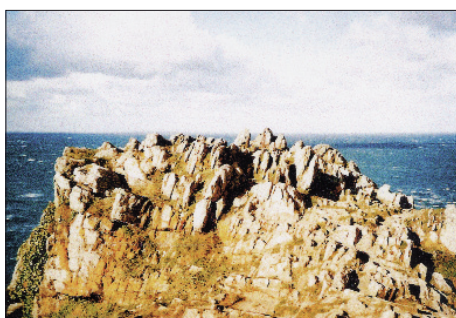
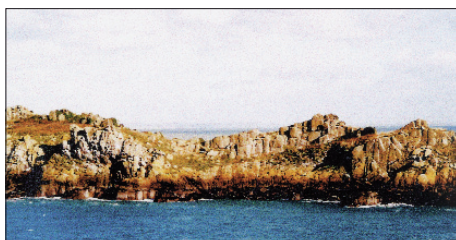
4. L. CHAURIS. Sur la mise en œuvre pluriséculaire du granite de Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine). *Le Rouget de Dol*, 106, 2014, p. 32-38.

- Plus à l'ouest s'étend un long massif de granite gneissique à grain fin, riche en muscovite (mica blanc), caractérisé par l'abondance de lentilles quartzieuses. D'excellents affleurements sont visibles à Port-Pican, à Port-Mer et à la pointe du Grouin (avec débit en grosses plaques parallèles). Très recherchée dans le passé, cette roche fournissait surtout des moellons, mais aussi parfois des pierres de taille.

Par ailleurs, à Port-Saint-Jean en La Ville-es-Nonais, sur la rive droite de La Rance maritime, un orthogneiss a été exploité sur l'estran et dans la falaise. La sole – ou plancher – de la carrière, faiblement inclinée, coïncide avec une grande diaclase.

Formations magmatiques

Le terme « migmatique » est déjà, par lui-même, éclairant : « migma », en grec, c'est le « mélange ». Les gneiss – roches de composition minéralogique proche des granites (avec feldspath, quartz et mica), mais de texture et d'origine différentes (litée et métamorphique) – soumis à des températures et pressions élevées, commencent à fondre de manière hétérogène. Si cette fusion différentielle s'arrête à un stade intermédiaire du processus, la roche tient à la fois du gneiss et du granite, avec apparition de bandes claires quartzo-feldspathiques (« leucosome ») et de sombres traînées micacées (« mélanosome »). Ce



En haut, à gauche, à Port-Briac, contact tranché entre les orthogneiss (à droite) et les schistes briovériens (à gauche), tous deux exploités.

En bas à gauche, la carrière de Port-Briac en Cancale, ouverte dans la falaise littorale, livrait des orthogneiss à biotite.

En haut, à droite, l'île des Landes, près de la pointe du Grouin, fournissait un orthogneiss à biotite.

Au milieu, à droite, pointe du Grouin. Débit, en grosses plaques, du granite gneissique, très redressé.

En bas, à droite, à Port-Saint-Jean, en La Ville-es-Nonais, en bordure de la Rance maritime, carrière ouverte dans un orthogneiss.

sont les « migmatites » au sens strict. Si la fusion se poursuit jusqu'à son terme, la roche prend l'aspect d'un granite, dit alors d'« anatexie » (« anatexis » = fusion).

De superbes affleurements de formations migmatitiques, offrant différents faciès, constituent une grande partie des rivages en Ille-et-Vilaine, du Frémur (et au-delà encore vers l'ouest dans les Côtes-d'Armor) jusqu'au nord de Saint-Coulomb, en passant par la partie inférieure de l'estuaire de la Rance, ainsi que de nombreux récifs et l'île de Cézembre. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que ces roches hétérogènes, pouvant toutefois fournir de grands éléments, aient été recherchées un peu partout dans le passé, ainsi que le confirment les données archivistiques qui, évidemment, n'utilisent pas ce terme, entré dans le langage géologique voici seulement une centaine d'années. Cependant, dans les cas relativement fréquents où ces roches sont affectées par des plissements intenses – dits pygmatisques – leur mise en œuvre s'avérerait pratiquement impossible, induisant alors l'absence de sites d'extraction (près de Roz Ven dans l'anse de La Touisse au NNW de Saint-Coulomb ; près de l'accès à l'île Besnard en face de l'îlot du Petit Chevrete...).

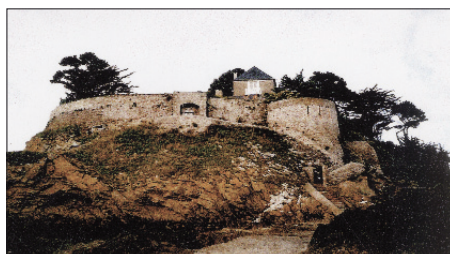
En voici quelques exemples, parmi d'autres [2]. Extraction à l'Islet (aujourd'hui Fort-National) en 1501, pour la construction du château de Saint-Malo ; un groupe de sept charrettes faisait la navette entre la grande plage et l'Islet⁵. Extraction à La Corbière (à l'embouchure de la Rance)

en mai 1501⁶. Pierres de l'îlot du Grand Bé pour la construction d'un quai à Saint-Malo (1674-1676)⁷. Rocher de La Hoguette, plage de Paramé, en 1708⁸. Carrières de « La Montagne Saint-Joseph » et de « La Motte » pour les travaux de dessèchement des marais (1712-1715)⁹. Appel aux roches de l'Islet (déjà cité), des Hongréaux (sur la grande grève de Saint-Malo), de « La Pierre de Rance » (en rade de Saint-Malo entre la ville et Dinard, à la hauteur de la plage du Môle) et de l'île de Cézembre pour les réparations du Sillon en 1733¹⁰. En fait, un cheminement à marée basse, le long du littoral, révèle en de nombreux points, des traces d'extraction soulignées par une morphologie anthropique et des débris de taille anguleux offrant un habitus différent des éboulis naturels émoussés.

À l'époque de l'assèchement des marais, au début du XVIII^e siècle, la Montagne Saint-Joseph, aujourd'hui dans les terres, était située à proximité de l'ancien rivage ; de même, la carrière de La Motte.

Les migmatites ont été également exploitées en différents points à l'ouest de la Rance : à Dinard, sur l'estran entre La Pagnais et le barrage de l'usine marémotrice, à l'extrémité orientale de la plage du Prieuré ; à l'ouest de Saint-Énogat dans la falaise de Port-Blanc (en ce point, plusieurs carrières étaient aussi ouvertes à proximité, un peu dans les terres)...

Bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler de carrière, il est impossible de passer sous silence les célèbres rochers sculptés de Rothéneuf. On notera que



À gauche, entre Saint-Malo et le Fort National, extraction du granite migmatitique sur l'estran.

À droite, les formations migmatitiques ont été largement exploitées sur place lors de la construction du fort Duguesclin en Saint-Coulomb.

5. Hugues de LA TOUCHE. Un compte de construction du château de Saint-Malo (1501). *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, LXXXVII, 1985.

6. Op. cit. note 5.

7. Philippe PETOUT. L'architecture civile à Saint-Malo (1600-1750). Thèse de 3^e cycle, Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 1981.

8. Op. cit. note 7.

9. Op. cit. note 7.

10. F.G.P. MANET, Archives municipales de Saint-Malo, 20 S 2.



[2] Anciennes extractions dans les formations migmatitiques aux environs de Saint-Malo.

- 1- Carrière insulaire de Cézembre.
 - 2- Carrière aujourd'hui à l'intérieur des terres.
 - 3- Perrières sur l'estran et ses abords.
 - 4- Limite de l'ancien rivage.
- Dans le cartouche, localisation des figures 1, 2 et 3.



En haut à gauche, à Dinard, à l'extrémité orientale de la baie du Prieuré. L'extraction dans les migmatites est soulignée par la « sole » ou plancher de la carrière, la néoformation de mares anthropiques, des débris de taille...

En haut à droite, à Port-Blanc, à l'ouest de Saint-Enogat. Carrière de migmatites granitiques, ouverte dans la falaise.

En bas à gauche, dans l'anse de Touisse, les plis ptygmaticques (plissement intense) affectant les migmatites rendent leur utilisation impossible.

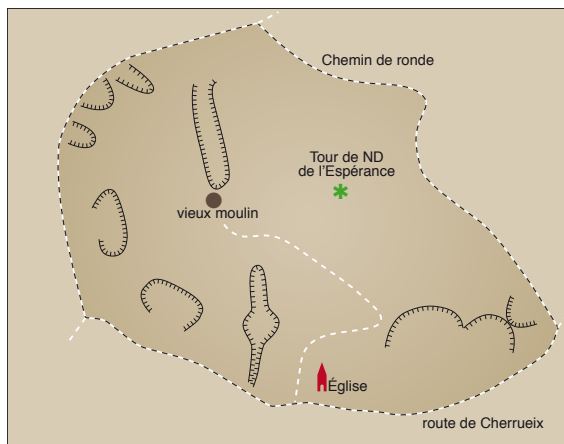
En bas à droite, rochers sculptés de Rothéneuf.

l'artiste, l'abbé Fouré, a délibérément choisi, au sein d'un complexe migmatitique hétérogène, le faciès anatectique qui seul, en fait, s'avère apte à la sculpture.

Granites

Le Mont-Dol, ancienne île dans la baie du Mont-Saint-Michel, a été rattachée au domaine terrestre à la dernière époque

[3] Carrières du Mont-Dol, d'après l'abbé Descottes, simplifiée. In Le Rouget de Dol, 89, 2006, p. 32. Toutes les excavations sont ouvertes dans le granite, sauf les deux carrières très allongées susmentionnées qui extrayaient la dolérite pour l'empierrement des routes.



Carrière de granite au Mont-Dol dans la falaise morte.

post-glaciaire. Il est constitué par un pointement leucogranitique intrusif dans les formations schisto-gréseuses du Briovérien, nettement moins résistantes, ce qui explique sa préservation. Les anciennes falaises marines ont été attaquées très tôt par l'Homme, ainsi que l'atteste l'emploi de ce granite non seulement dans l'église locale remontant pour partie aux XII^e-XIV^e siècles, mais aussi dans la cathédrale de

Dol¹¹. Ici, les carrières bénéficiaient des escarpements naturels dus à l'ancienne érosion marine, sans avoir les inconvénients des falaises vives au bord même de la mer. La prolifération des carrières, aujourd'hui abandonnées, sur les flancs du mont est impressionnante ; en plusieurs points, les excavations sont presque jointives [3]^{12, 13}.

Dolérites

Toutes les roches précitées (schistes, cornéennes, gneiss, migmatites et granites) rapportées à l'orogénèse cadomienne sont localement recoupées par des filons de dolérite injectées au début des temps carbonifères (vers 330 millions d'années). Ces roches très dures, très denses (~ 3), vert-noirâtre, s'altérant en boules n'offrent guère d'intérêt pour le bâti et n'ont, en règle générale, pas été recherchées directement dans ce but. Toutefois, lors de l'extraction des roches sus-nommées, les filons doléritiques rencontrés étaient abattus et alors utilisés éventuellement comme « tout-venant ». Par ailleurs, des boules récoltées sur l'estran pouvaient être employées telles quelles dans les constructions. En fait, les dolérites – dénommées « pierre de fer » par suite de leur ténacité exceptionnelle – étaient essentiellement utilisées pour l'empierrement des routes. Un puissant filon subméridien, recoupant le granite du Mont-Dol, a été longtemps activement exploité dans ce but¹⁴. À Port-Saint-Jean

11. J.-P. LEGUAY. Une ville épiscopale : Dol des origines au début du XVI^e siècle. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, LXXIX, 2001, pp. 5-73.

12. J.-J. CHARTIER. Les carrières mont-doloises aux XIX^e et XX^e siècles. *Le Rouget de Dol*, 89, 2006, pp. 24-35 ; 90, 2006, p. 39-51.

13. L. CHAURIS. Propos « terre à terre » sur le Mont-Dol. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, CXIII, 2009, pp. 29-33.

14. Op. cit. note 12.



En haut, petite carrière dans un filon de dolérite à Port-Saint-Jean.

Au milieu, dolérite sur le haut de l'estran à Saint-Briac.

En bas, une des carrières de quartz du Mont Garrot.

en La Ville-es-Nonais, une petite carrière était ouverte, en bordure de la Rance maritime, dans un filon de dolérite de quelques mètres de puissance. À Saint-Briac, sur le haut de l'estran, un puissant filon de dolérite a pu fournir, cas exceptionnel, des blocs anguleux.

Quartz

Cette roche, de teinte blanchâtre, parfois rougeâtre par la présence de produits ferrugineux, forme des filons recoupant la plupart des ensembles précités et a pu

alors, dans le passé, être employé comme « sous-produit » dans les constructions, en dépit de son façonnement presque impossible. Sous l'appellation de « pierre blanche », elle était naguère très appréciée pour l'empierrement des chemins, du fait de son inaltérabilité. Le puissant filon du Mont Garrot en Saint-Suliac, dominant la Rance maritime, a longtemps livré d'énormes moellons informes au bâti local et surtout des matériaux d'empierrement estimés, dans toute la région ; dans les premiers temps de l'exploitation, les blocs étaient entraînés, par une « dégringoloire » creusée à flanc de coteau, jusqu'à la rive de la Rance où ils étaient embarqués.

Sédiments meubles

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de carrières au sens strict, il importe de signaler aussi, pour mémoire, les extractions effectuées dans les sédiments meubles déposés sur les estrans : d'une part, le sable des plages, servant à la confection des mortiers, comme celui du Verger près de Cancale ; d'autre part, et surtout, la tange de la baie du Mont-Saint-Michel, très recherchée comme amendement calcaire pour corriger l'acidité des sols¹⁵. Par ailleurs, les sables des dunes littorales ont été exploités près de Rothéneuf dans la partie méridionale de l'anse du Lupin ainsi que l'atteste encore le toponyme « La Sablière ».

Activités anthropiques et problèmes d'environnement

La position des points d'extraction en bordure même de la mer ou à sa proximité, qui plus est dans des sites touristiques indéniables, a entraîné, à plusieurs reprises, de sérieux contentieux entre les exploitants des carrières et les riverains, voire les défenseurs de l'environnement. À titre d'exemples, sont présentés ici deux cas significatifs.

Le premier concerne le déversement sur l'estran des déblais de la carrière dite de La Fenêtre, ouverte dans la falaise littorale à proximité du port de La Houle-sous-Cancale¹⁶. Très longtemps, les carriers

15. J.-P. CAMUZARD. L'exploitation des tanges ou le souvenir des savoirs oubliés. *Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, 2011, (D), 8, pp. 1-32.

16. L. CHAURIS. Un contentieux sur des déblais de carrières à Cancale (Ille-et-Vilaine) en 1865-1866. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, CXVII, 2013, pp. 191-196. Voir aussi Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. 4 S 1968.

rejetaient sur la grève les rebuts de l'exploitation. Ce procédé avait pour eux un double avantage : débarras des pierres sans intérêt facilitant l'abattage dans l'excavation ; création d'un terre-plein au-devant du chantier ; par surcroît, ces opérations s'effectuaient à moindre frais... Mais c'était oublier que la zone de balancement des marées fait partie du domaine public maritime appartenant à l'État, que ces empiètements doivent faire l'objet d'une autorisation et être soumis à redevance. Le cas de Cancale s'avère à ce sujet tout à fait symptomatique, mettant en cause trois protagonistes : le propriétaire de la carrière représentant l'intérêt privé ; le conseil municipal défendant les atouts de la commune ; l'ingénieur des Ponts et Chaussées rappelant les droits de l'État.

La carrière de « La Fenêtre » fournissait des moellons schisteux à des constructions du canton de Cancale. Avec les déblais, le propriétaire de la carrière avait dressé, en avant du front de taille, une plate-forme, formant talus de défense à la mer, sur laquelle il avait édifié plusieurs constructions... Mais voici que le maire de Cancale fait enlever, pour l'empierrement des chemins de la commune, une partie des déblais déversés sur l'estran ; de plus, certains habitants prélèvent aussi des pierres pour l'entretien de leurs ruelles. Ces prélèvements menacent les installations du carrier qui demande au préfet d'interdire au maire de disposer ainsi arbitrairement des déblais de sa carrière. Le conseil municipal fait remarquer que l'Administration n'a pas garanti au carrier la propriété et la conservation du sol recouvert « au-dessous du plein de mars » ; il est par suite mal fondé à se dire propriétaire de tout le remblai se trouvant devant son exploitation. Le conseil municipal souligne par ailleurs que les pierres déversées sur la grève, dérivant vers le sud, ne tarderaient pas à empêcher le passage des charrettes qui vont chercher des engrais marins. En un mot, il faut que ces pierres soient enlevées, tant dans l'intérêt de l'agriculture que dans celui de la commune.

Pour l'ingénieur des Ponts et Chaussées, en vue de prévenir le retour de ce qui est arrivé, il conviendrait de rentrer dans la légalité au lieu de continuer le régime de tolérance suivi depuis 60 ans. On mettrait le propriétaire en demeure d'enlever « les débris de carrière qui se trouveraient au large de la laisse du plus grand flot de mars ». Les documents en notre possession n'ont pas permis de connaître le

dénouement du contentieux. Quoi qu'il en soit, ces péripéties fournissent un bon exemple d'un conflit où s'enchevêtrent intérêt général et intérêt privé dans un cadre environnemental particulièrement sensible : le domaine littoral. Il est certain qu'aujourd'hui un tel déversement de déblais de carrière sur le rivage soulèverait un véritable tollé entièrement justifié.

Le second exemple, encore plus complexe, se rapporte aux extractions dans les carrières ouvertes au Mont-Dol (tant dans la dolérite que dans le granite) qui éventrent le célèbre tertre¹⁷. Ici aussi vont s'affronter, d'une part les intérêts privés et communaux, dans ce cas réunis, et les atouts environnementaux.

Évoquons tout d'abord le cas des carrières extrayant la dolérite. Ces exploitations alimentent l'empierrement des chemins, non seulement de la commune, mais aussi des communes environnantes. Les avantages de l'activité extractive sont évidents pour les habitants auxquels elle fournit du travail, mais aussi pour la commune qui prélève un pourcentage sur la production. Mais les inconvénients d'une exploitation prolongée sont aussi sources de récriminations des amoureux du site. En 1922, l'abbé Descottes, vicaire au Mont-Dol, évoque les carrières attaquant le filon doléritique par les deux bouts : « L'ignoble brèche [de la carrière du nord] est dans le prolongement de la carrière du sud, et elle contribue à percer le Mont-Dol sur plus des deux tiers [...] de sa largeur ». Mais le classement du tertre inquiète le conseil municipal, cause d'un préjudice considérable à la commune prélevant 10 F/m³ comme droit d'extraction (1933).

Le cas des extractions de granite est encore plus alarmant, car plus étendu. Il importe toutefois de noter que, très tôt, la commune avait pris conscience de l'intérêt exceptionnel du site. Suite à l'affermage du Tertre en 1809, il est stipulé que « le garde-champêtre veillera à la conservation des arbres [...] et autres végétaux [...]. Il fera une tournée chaque jour [...] pour constater la situation des carriers et s'assurer qu'aucun dommage n'est fait à l'herbe et autres plantes ».

Puis le temps passe... et les exploitations de granite prennent une ampleur considérable, au point d'attirer l'attention du Touring Club de France qui, en 1920, écrit au préfet d'Ille-et-Vilaine : « De nombreuses

17. Op. cit. note 12.

protestations nous parviennent au sujet des exploitations de pierres qui se font dans le flanc du pic granitique du Mont-Dol [...]. Cette éminence qui domine les plaines environnantes et découvre un vaste panorama [...] constitue un site des plus intéressants [...] qu'il est véritablement fâcheux de voir systématiquement exploité comme la plus banale des carrières ». Et de demander de « vouloir bien saisir de la question la Commission départementale des Sites et Monuments naturels afin que le Mont-Dol soit mis par une mesure légale à l'abri de ce vandalisme ».

En 1928, Étienne Dupont dans son ouvrage « Du Couesnon à la Rance »¹⁸ s'indigne à son tour. « Pourquoi faut-il que la main des hommes ait fait sur les flancs et jusque dans les entrailles de cet admirable tumulus [...] d'aussi affreuses blessures ? » Et d'ajouter avec une certaine emphase romantique : « Le Mont-Dol s'en va par morceau, par petits morceaux [...]. Mutilé, amoindri, tailladé, le pauvre Mont-Dol s'effrite peu à peu et, dans cent ans, un écriteau mélancolique se penchera sur le bord d'une carrière abandonnée : " Ici s'élevait le Mont-Dol " ».

Conclusions en bouquet

À l'issue de ces annotations peuvent être formulées quelques remarques générales concernant les extractions effectuées sur le littoral, actuel ou ancien, en Ille-et-Vilaine.

Les localisations des exploitations sont diverses : sur l'estran lui-même (en sus des sables de plages [Le Verger...] et des tangles [baie du Mont-Saint-Michel]), tant à l'est qu'à l'ouest de La Rance ; dans des îles, voire des récifs (Cézembre, île des Landes, le Grand Bé, le Petit Bé, île des Rimains, fort Duguesclin) ; dans les falaises littorales, vives (La Fenêtre, Port-Briac, Port-Blanc, Saint-Briac...) ou mortes (Mont-Dol, Saint-Broladre) ; légèrement à l'intérieur des terres, mais naguère à proximité du rivage (Montagne-Saint-Joseph, La Motte...) ; sur une crête dominant la Rance maritime (Mont-Garrot en Saint-Suliac).

Les extractions littorales en Ille-et-Vilaine sont toutefois loin d'avoir eu l'importance prise dans les autres départements

bretons : que l'on songe aux exploitations pluriséculaires de l'Aber-Ildut, de l'île de Batz, de l'île Callot... dans le Finistère ; de l'île Grande, d'Erquy et de Fréhel dans les Côtes-d'Armor ; de Ploemeur dans le Morbihan ; de Batz-sur-Mer en Loire-Atlantique... et à bien d'autres. C'est qu'ici n'affleure aucune roche de qualité exceptionnelle ; plus contraignant encore, sur une partie de leur zone d'affleurements, les migmatites s'avèrent tellement hétérogènes que leur mise en œuvre ne peut être envisagée...

Toutes les roches littorales ont été recherchées : schistes, micaschistes, gneiss, migmatites, granites, dolérites, quartz..., témoignant ainsi des connaissances acquises par les utilisateurs sur leurs aptitudes respectives. Leur mise en œuvre pouvait avoir lieu pratiquement sur place (Les Rimains, fort Duguesclin, remparts de Saint-Malo...) ou à des distances plus ou moins éloignées (schistes, gneiss et surtout granites [cas du Mont-Dol]).

Les matériaux locaux n'ont pu toutefois suffire à combler les exigences des bâtisseurs. Aussi, très tôt, a-t-il été fait appel à des pierres plus lointaines, extraites elles aussi sur le littoral et par suite acheminées par mer : grès d'Erquy pour les pavages, platins de Saint-Cast pour les dallages, granites de La Colombière et de Chausey pour les pierres de taille ; plus tardivement, à des granites « continentaux » : Lanhélin, Languédias, Le Hinglé, Brusvily...

Les extractions n'ont pas été sans entraîner des transformations anthropiques, induisant des formes d'érosion (falaise-vive de Port-Briac, falaise-morte du Mont-Dol...), mais aussi des formes d'accumulations (au droit de la carrière de La Fenêtre à Cancale). Les attaques du littoral rocheux ont aujourd'hui cessé et leurs traces ont glissé dans le silencieux domaine de l'archéologie industrielle que ces pages ont succinctement évoqué. ■

Les photographies sont de l'auteur

Louis CHAURIS est directeur de recherche au CNRS (e.r.)

18. Cité par J.-J. Chartier, op. cit. note 12.